

# Compte rendu Conseil d'école du 04 novembre 2016

## École Élémentaire Mondétour

---

### Présents :

- Enseignants : Mme Xerri, Mme Mauffay, Mme Perronet, M. Courtoux, Mme Dewez, Mme Gillet, Mme Levraut (enseignante dans le RASED), Mme Jaquet, Mme Colas, Mme Duranteau
- Maire adjoint aux affaires scolaires : M. Missenard
- RPE : Caroline, Déa, Marjorie, Marylin, Benoît, Dhouha, Vincent

### 1. Résultats des élections du vendredi 7 octobre :

Pour la première fois depuis une dizaine d'années, liste d'union FCPE/GIPO. Taux de participation de 37% (145 votants pour 346 inscrits).

### 2. Effectifs et structure :

- Effectifs passés à Mondétour de 212 enfants pour 2015/2016 à 234 enfants 2016/2017, avec une trentaine d'arrivées pendant l'été.
- Structure choisie pour favoriser le cycle 2 : 2 CP (23 et 24 élèves), 2 CE1 (25 et 26 élèves), 1 CE2 (29 élèves), 1 CE2/CM1 (24 élèves), 1 CM1 (29 élèves), 1 CM1-CM2 (24 élèves), 1 CM2 (30 élèves).
- Nouveaux enseignants : CM1-CM2 : Mme Duranteau (le poste de Mme Joannon n'est pas paru au mouvement pour qu'il soit réservé à un-e jeune enseignant-e). CE1 : M. Courtoux et Mme Denimal (poste de Mr Maréchal qui assure pour l'instant la direction de la maternelle).

### 3. Cantine et temps du midi :

- Encadrement : sont présents 11 animateurs avec une organisation un peu différente des autres écoles puisque les horaires de restauration ne sont pas libres pour les enfants. Il y a un animateur référent par classe, ce qui favorise le lien enseignant / animateur, et donc le lien enseignant / périscolaire et deux animateurs supplémentaires.
- Activités temps du midi :
  - ✓ L'association « Lire et faire lire » est présente.
  - ✓ Travail sur le recyclage et le tri alimentaire (table de tri livrée) avec les enfants de CM2 qui vont chaperonner les autres enfants.
  - ✓ Sur le temps du midi, moins d'activités sont proposées eu égard aux mesures de sécurité prises dans le cadre du plan vigipirate ; toutes les activités extérieures à l'enceinte de l'école prévues dans le gymnase ne sont pas organisées.
  - ✓ Les animateurs sont plus « moteurs » dans la cour de récréation.
  - ✓ À noter, beaucoup d'activités autour de la semaine du goût. Des chefs sont venus pour expliquer aux enfants les recettes qu'ils ont réalisées. Le chef du Gramophone s'est montré intéressé par la disco-soupe organisée pour la fête de l'école.
  - ✓ Les RPE font remarquer que les enfants ne semblent pas toujours bien informés des activités proposées le midi. Mr Farré propose de faire un point info sous le préau pour les enfants

### 4. Temps d'étude :

Ce sont des études dirigées pour lesquelles la mobilisation des enseignants est à saluer puisqu'ils sont seuls à les assurer.

Les enfants bénéficient de 6 groupes d'études (5 le vendredi). Chaque groupe compte de 16 à 19 élèves, ce qui est élevé mais la Mairie peine à recruter.

La moitié du temps est souvent consacré au travail de lecture des CP. Les groupes sont faits de manière à mélanger les différents niveaux (CP/CE1/CE2/CM1/CM2 – choix de la direction repris par Nadège Lepert, la coordinatrice responsable de l'étude). Les groupes sont équilibrés (5 CP, 4-5 CE1...). C'est un peu au détriment des enfants de CM1-CM2.

### 5. Fête de l'école :

La fête sera organisée le **samedi 1er juillet 2017**. Les RPE proposent que les enfants réalisent une affiche sur le temps périscolaire du midi.

## **6. Difficultés de commande de livres :**

L'une des commandes passées auprès de la mairie n'était pas parvenue à l'école le jour de la rentrée. Des commandes sont d'ailleurs toujours en cours.

D. Missenard explique :

Les difficultés rencontrées en mairie avec des problèmes d'effectifs au sein des services municipaux.

Mentionne que Sarah Krimi (en poste à Clamart auparavant) a remplacé Laurence Vinsonneau.

Ces changements multiples ont rendu ce début d'année compliqué.

D. Missenard souhaite que les enseignants réalisent un historique des commandes pour avoir le détail des dysfonctionnements qui ont eu lieu et essayer d'améliorer les choses.

M. Farré fait part de son désagrément d'avoir dû faire deux fois le tour des travaux à réaliser dans l'école avec les services scolaires.

## **7. Coordinateur périscolaire :**

Le recrutement d'un coordinateur périscolaire en maternelle semble avoir abouti puisqu'un nouveau coordinateur devrait arriver dès lundi (il semble qu'il y ait encore des papiers administratifs à formaliser).

## **8. Travaux :**

- Plateau d'évolution :

Il est projeté de le refaire pour un budget autour de 400 000 euros. Suite à la baisse des dotations de l'état, les investissements sont en forte baisse sur la commune. Le projet est repoussé sine die. Il est par ailleurs conditionné par l'aménagement du terrain de La Cyprenne (ex-« Fly »). La sécurisation des passages-piétons est également incluse dans le projet.

- Synchronisation des feux :

Elle est en attente. D. Missenard va relancer S. Halphen qui s'occupe de la voirie.

- Vitres du gymnase :

Les services techniques ne remplacent les carreaux brisés que lorsque suffisamment de fenêtres sont à remplacer (cf. intervention extérieure en hauteur).

## **9. Piscine :**

Il n'y a plus de directeur mais les MNS travaillent en direct avec l'élue concernée pour la gestion des créneaux.

Une réunion de travail en présence de Mme Jaquet et M. Courtoux a été organisée où les participants échangent sur l'organisation, les programmes...

Les enseignants apprécient beaucoup d'avoir la natation scolaire jusqu'au CM1. Sauf spécificité (handicap,...), les parents n'accompagnent pas les classes à la piscine.

Les enfants qui ne peuvent pas se baigner restent sur le bord de la piscine (sauf ceux qui ne peuvent pas traverser le pédiluve et alors ils restent à l'école – verrues plantaires, jambe cassée ...). Cette solution est beaucoup plus simple pour l'organisation des enseignants, notamment en termes de sécurité.

À noter qu'il n'est pas possible de savonner les enfants pendant la douche qui est donc très rapide. Les garçons et filles sont séparés pendant qu'ils se changent (CP : vestiaire collectif filles et vestiaire collectif garçons, après, 2 filles ou 2 garçons par cabine). Il y a beaucoup d'échanges avec les maîtres-nageurs. Dans l'ensemble les enseignants sont satisfaits de l'organisation.

## **10. Gardien :**

La mairie a pour projet de faire évoluer la fiche de poste du gardien, notamment pour soulager les policiers municipaux.

Les RPE demandent si une des missions du gardien pourrait être de surveiller le portail d'entrée de l'école et l'entrée du périscolaire le soir, pour soulager les enseignants et les animateurs de cette tâche. D. Missenard en prend note. Le seul bémol sera l'ampleur des horaires du gardien.

Ces sujets seront abordés lors d'une réunion générale sur la sécurité qui devrait avoir lieu vers le 22 novembre (projet du nouvel inspecteur sur la circonscription d'Orsay, Mr Boissière). Les directeurs d'écoles seront conviés à cette réunion.

### **11. Rencontre du samedi matin :**

La mairie est d'accord pour prêter les locaux à qui le souhaite (que ce soit pour des RDV parents/enseignants ou pour d'autres manifestations d'ailleurs).

Les enseignants mentionnent que les problématiques ne sont pas les mêmes selon les niveaux. En CP, 3 réunions générales sont organisées durant l'année selon différents thèmes en complément des RDV individuels (base : mallette pédagogique fournie par l'éducation nationale aux enseignants de CP).

Le conseil d'école est d'accord pour que des réunions parents-enseignants soient organisées en cours d'année. L'idée est d'utiliser les salles du bâtiment A (salles du périscolaire) qui sont plus accessibles (l'accès se ferait alors par la porte du périscolaire).

### **12. Sécurité :**

Le 18 octobre, un exercice d'évacuation de l'école a eu lieu. Malgré quelques mini-bugs (présence d'un enseignant remplaçant ce jour-là mal informé des circuits d'évacuation), il n'a fallu que 7 minutes aux enfants pour quitter l'école. Il est sans doute possible d'évacuer l'école totalement en 5 minutes.

Un exercice d'alerte incendie a également été réalisé le 29 septembre.

### **13. Parking des enseignants :**

La mairie s'oppose toujours à ce que les enseignants puissent se garer gratuitement, soit sur le parking en face de la pharmacie, soit sur le parking privatif côté rue de Montlhéry.

Les enseignants signalent que le lundi 17 octobre juste avant les vacances, un camion frigorifique était garé sur le parking en face de la pharmacie, juste sous les fenêtres des classes de CP. Le commissariat des Ulis est intervenu prestement.

Mr Farré signale des stationnements gênant au niveau de l'accès pompiers côté rue de Montlhéry.

### **14. Classe de CE1B :**

Ce n'est pas le directeur d'école qui a affecté M. Courtoux et Mme Denimal en CE1B, mais l'inspection académique. M. Courtoux informe les RPE que l'affectation des 2 enseignants stagiaires sur une même classe est une décision nationale. Les problèmes évidents que cela engendre ont été signalés en hauts lieux. L'investissement des enseignants est maximal. Chaque enseignant stagiaire (PES) a 2 tuteurs ; un tuteur pédagogique (de terrain) et un tuteur universitaire (suivi du programme scolaire).

### **15. APC :**

Les PES n'ont pas l'autorisation pour faire les APC (Aide Personnalisée Complémentaire). Pour les enfants de CE1b, rien n'est prévu et les enseignants n'ont pas souhaité apporter des solutions, par méconnaissance des enfants de CE1. Ils sont par ailleurs déjà pris par les APC des enfants de leurs classes. Si la situation venait à se reproduire l'année prochaine, les classes seront faites de manière à ce que ce ne soit pas les mêmes enfants qui se retrouvent avec 2 PES et donc sans APC (si 2 PES assurent un CE2 par exemple).

Par ailleurs, le directeur n'a pas l'obligation d'assurer les APC pour sa classe. Pour les enfants de CM2, Mme Colas s'en chargera.

Mme Levraut signale qu'elle n'a pas détecté de difficultés particulières pour les enfants de cette classe. Si des besoins se font ressentir dans l'année, il y aura bien sûr une prise en charge par le RASED.

Des réunions avec le psychologue scolaire Mr Grelet ont eu lieu avec les enseignants et le RASED pour les cycles 2 et 3.

## **16.Éducation civique et morale :**

Les enseignants avaient mentionné un climat compliqué vis-à-vis de certains parents en fin d'année. L'ambiance s'est améliorée et les enfants d'une même classe dont les parents avaient eu des comportements agressifs envers les enseignants ont été répartis dans différentes classes.

Dans le projet d'école qui doit être achevé fin décembre, les questions d'éducation civique et morale vont être prises en compte, avec notamment le problème du harcèlement.

Un point citoyen va être fait sous le préau et un parcours du citoyen va être mis en place (qui suivra l'enfant du primaire jusqu'au secondaire : collège puis lycée). La difficulté réside sur le suivi entre primaire et collège. Pour l'instant, les enseignants n'ont pas eu de contact avec les enseignants du collège Flemming à ce sujet.

Tout un travail autour de l'élection des délégués a été réalisé. Des débats philosophiques sont également organisés dans les classes, surtout en CM2. Mr Farré a assisté à des réunions contre le cyber harcèlement.

Les enseignants travaillent avec le site « nonauharcèlement » mis en place par le gouvernement, et s'aident des fiches d'activité proposées.

Pour lutter contre les incivilités, le manque de tolérance entre enfants, le harcèlement, le projet d'école vise à ouvrir au maximum les enfants sur la culture. Les enfants vont notamment assister à la pièce de théâtre « Cyrano » qui traite du harcèlement. Des sorties théâtre à Boris Vian sont également prévues pour le cycle 2. Il y a également toujours les échanges école et cinéma. Grâce au soutien de la mairie, beaucoup d'activités sont organisées à l'école, notamment l'intervenante en musique qui intervient dans 8 des 9 classes de l'école (pas en CM2 de M. Farré). La moitié des interventions de cette intervenante salariée par la mairie a lieu à Mondétour

Les RPE proposent la mise en place de petits débats au sujet du harcèlement à faire régulièrement dans chaque classe.

Les problèmes d'éducation civique et morale sont déjà abordés dans les classes sous différentes formes (sketches chez Mme Mauffay, affiches chez Mme Duranteau ...), mais il y a très peu de traces écrites de ce qui est fait à ce sujet ce qui ne rend pas le travail réalisé visible par les parents.

## **17.Règlement intérieur de l'école :**

Il a été distribué aux enfants. Il n'est pas modifié par le conseil d'école.

## **18.Prochains conseils d'école :**

**Vendredi 24 mars 2016 à 18h30**

Vendredi 16 juin 2017 à 18h30

Le conseil périscolaire élémentaire aura lieu le **lundi 5 décembre 2016 à 18h30** à la mairie.